



## Indemnité de licenciement

Par **carivenc**, le **31/08/2009** à **13:30**

Bonjour,

j'ai été reconnue inapte à mon poste de travail ainsi qu'à tous poste dans mon entreprise, suite à un changement. J'ai 34 ans d'ancienneté dans cette entreprise dont 27 ans en gestion. Suite à une réduction d'effectif on m'a mise à travailler dans les rayons j'ai été en maladie durant 4 mois et j'ai fait une dépression dont il en a résulté mon inaptitude.

Mon salaire brut est de 1685€ je voudrais savoir quel sera le montant de mon indemnité de licenciement ainsi que ma prime. Il me reste à prendre 17 jours de congés et que sera ma prime sur ces congés d'avance je vous remercie.